

Publié le 20 novembre 2020

La raison d'être des entreprises, thème de la prochaine séance des Capteurs de territoire

Pour clôturer la « saison 2 » du think tank de la Fédération des Epl, Capteurs de territoire, une dernière séance sera organisée le 2 décembre sur le sujet de la « raison d'être » des entreprises, concept introduit par la Loi Pacte en 2019.



Capteurs de territoire, un think tank à part entière

Forte de sa capacité à faire dialoguer les acteurs publics et privés, la Fédération des Epl a créé son propre think tank, Capteurs de Territoire, autour de trois objectifs :

- 1/ **Rassembler des acteurs pluridisciplinaires de l'économie ancrés localement** (entreprises, institutions financières, universitaires, think tanks, économistes, partenaires sociaux, etc.) ;
- 2/ **Apporter de nouvelles pistes afin de répondre aux bouleversements auxquels doivent faire face les territoires ;**
- 3/ **Relayer ces nouvelles perspectives auprès des pouvoirs publics, des élus locaux et des acteurs économiques.**

Territoires en transition

Pour sa **deuxième saison**, le think tank a décidé de travailler sur une nouvelle thématique : **les territoires en transition**.

Dans son ouvrage ***La confusion des valeurs*** publié en 2009, l'écrivain Jean-Claude Guillebaud expliquait qu'en moins de trois décennies de nombreux changements étaient intervenus dans le domaine des valeurs, de la science, de l'économie, des religions, de la politique. Il identifiait **quatre révolutions majeures ayant nécessairement un impact dans les territoires** : une révolution économique, une révolution numérique, une révolution génétique et une révolution écologique. Les premiers ateliers ont porté chacun sur l'une ou plusieurs de ces révolutions.

Ce **quatrième et dernier atelier se focalisera ainsi sur la révolution économique**. Il nous permettra de **clôturer officiellement la saison 2**. Un **dossier de restitution** des travaux, des discussions sera ensuite finalisé et publié, avant de lancer la saison 3 en 2021.

Epl et raison d'être

La séance de travail n°4, intitulée: « Epl et raison d'être : réflexions sur la loi Pacte », se tiendra mercredi 2 décembre 2020, de 8h30 à 10h en visioconférence.

Cette thématique correspond à **l'entrée en vigueur de la loi Pacte** et de la mise en place d'**actions dans certaines sociétés** – et dans certaines Epl. Deux éléments laissant entrevoir un **changement de paradigme engagé depuis peu dans les entreprises** et qui devraient se poursuivre dans les prochaines années.

Cette session s'intéresse donc aux **mutations en cours dans la gouvernance des entreprises**. Elle dessinera les **perspectives ouvertes par la loi Pacte** pour en cerner les **opportunités pour les entreprises**. Plusieurs questions appelleront des réponses :

- *L'adoption d'une raison d'être et son inclusion dans les statuts constituent-elles des pratiques ayant vocation à devenir inconditionnelles pour les entreprises ?*
- *Quelles sont toutes les possibilités offertes par la loi Pacte pour les entreprises ?*
- *La loi Pacte matérialise-t-elle un changement de paradigme dans la conception du rôle de l'entreprise ?*
- *Les entreprises – et les Epl – doivent-elles s'engager sur la voie de l'adoption d'une raison d'être ?*

Pour répondre à ces questions nous recevrons:

- **Maurice Sissoko**, Directeur général de la SEM Citallios - première Epl à s'être dotée d'une raison d'être dans ses statuts en 2020.
- **Blanche Segrestin**, Directrice du Centre de gestion scientifique de Mines ParisTech et spécialiste de la raison d'être des entreprises.

Vous pouvez vous inscrire en cliquant ici:

<https://cloud.agoraevent.fr/Site/169605/7920/InscriptionPre?&InitFrmlInscr=1>